

# DOSSIER DU MARIAGE

---

## PIÈCES À FOURNIR

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance pour chacun des futurs époux.
- 1 attestation sur l'honneur et 1 justificatif de domicile pour chacun des futurs époux.
- 1 justificatif de domicile du parent dans le cas où les futurs ont choisi comme lieu de mariage la commune de résidence d'un de leurs parents.
- Pièces d'identité des futurs époux.
- Fiche de renseignements concernant les témoins.
- Pièces d'identité des témoins
- Certificat du notaire si contrat de mariage.
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant du couple.
- Consentement du père, de la mère, de la personne l'ayant reconnu ou de son représentant légal pour les personnes mineures.
- Copie intégrale de l'acte de décès du précédent conjoint ou de son acte de naissance portant mention du décès pour les personnes veuves.
- Copie intégrale de l'acte de mariage ou de l'acte de naissance portant mention du divorce pour les personnes divorcées ou dont la précédente union a été annulée.
- Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale et certificat de coutume lorsque l'un des époux est de nationalité étrangère.
- Autres pièces exigées selon la nationalité d'après les renseignements fournis par le service.

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

À COMPLÉTER PAR LE (LA) FUTUR(E) CONJOINT(E)

Je soussigné(e) (nom et prénoms) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

département \_\_\_\_\_

## atteste sur l'honneur

être domicilié(e) à \_\_\_\_\_

*Ou* avoir ma résidence à \_\_\_\_\_

rue (av., bd) \_\_\_\_\_

depuis le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

> Article 74 du code civil

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi.

> Article 165 du code civil

Le mariage sera célébré publiquement lors d'une cérémonie républicaine par l'officier d'état civil de la commune dans laquelle l'un des époux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence à la date de la publication prévue par l'article 63 et, en cas de dispense de publication, à la date de la dispense prévue à l'article 169.

> Article 102 du code civil

Le domicile de tout Français, quant à l'exercice de ses droits civils, est au lieu où il a son principal établissement.

> Article 191 du code civil

Tout mariage qui n'a point été contracté publiquement et qui n'a point été célébré par l'officier public compétent, peut être attaqué, dans un délai de trente ans à compter de sa célébration, par les époux eux-mêmes, par les père et mère, par les ascendants, et par tous ceux qui y ont un intérêt né et actuel, ainsi que par le ministère public.

> Article 441-7 du code pénal

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

À COMPLÉTER PAR LE (LA) FUTUR(E) CONJOINT(E)

Je soussigné(e) (nom et prénoms) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

département \_\_\_\_\_

## atteste sur l'honneur

être domicilié(e) à \_\_\_\_\_

*Ou* avoir ma résidence à \_\_\_\_\_

rue (av., bd) \_\_\_\_\_

depuis le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

### > Article 74 du code civil

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi.

### > Article 165 du code civil

Le mariage sera célébré publiquement lors d'une cérémonie républicaine par l'officier d'état civil de la commune dans laquelle l'un des époux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence à la date de la publication prévue par l'article 63 et, en cas de dispense de publication, à la date de la dispense prévue à l'article 169.

### > Article 102 du code civil

Le domicile de tout Français, quant à l'exercice de ses droits civils, est au lieu où il a son principal établissement.

### > Article 191 du code civil

Tout mariage qui n'a point été contracté publiquement et qui n'a point été célébré par l'officier public compétent, peut être attaqué, dans un délai de trente ans à compter de sa célébration, par les époux eux-mêmes, par les père et mère, par les ascendants, et par tous ceux qui y ont un intérêt né et actuel, ainsi que par le ministère public.

### > Article 441-7 du code pénal

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER  
PAR LES FUTURS ÉPOUX

M A R I A G E N ° \_\_\_\_\_\*

Entre \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Date du mariage \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**

**Renseignements relatifs au (à la) futur(e) conjoint(e)**

Profession \_\_\_\_\_

Né(e) à le \_\_\_\_\_

Situation matrimoniale\* : célibataire – divorcé (e)– veuf (veuve)

*(\*rayer les mentions inutiles)*

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Enfant de \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Et de \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

**Renseignements relatifs au (à la) futur(e) conjoint(e)**

**Renseignements relatifs au (à la) futur(e) conjoint(e)**

Profession \_\_\_\_\_

Né(e) à le \_\_\_\_\_

Situation matrimoniale\* : célibataire – divorcé (e)– veuf (veuve)

*(\*rayer les mentions inutiles)*

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Enfant de \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Et de \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

## **Renseignements relatifs au contrat de mariage**

Avez-vous prévu un contrat de mariage ?  oui  non

Si oui, ce contrat a été reçu le \_\_\_\_\_

par Maître \_\_\_\_\_

notaire à (ville, département) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Souhaitez-vous bénéficier d'une liaison web-cam lors de votre mariage afin qu'une personne puisse assister à votre cérémonie de l'endroit où elle se trouve ?  Oui  Non

## **Enfants du couple**

Nombre d'enfants concernés : \_\_\_\_\_

## **Remise des alliances – mariage religieux**

Votre mariage civil sera-t-il suivi d'une célébration religieuse ?

oui  non

Si non, souhaitez-vous que les alliances soient remises à l'occasion du mariage civil ?

oui  non

Signature du ou de la futur(e)  
Conjointe

Signature du ou de la futur(e)  
conjoint(e)

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER PAR LES FUTURS TEMOINS

M A R I A G E N ° \_\_\_\_\_ \*

Entre \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Date du mariage \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

## A) DU (DE LA) FUTURE EPOUX(SE) :

- NOM DE NAISSANCE.....NOM MARITAL.....  
PRENOMS.....  
NE (E) LE..... PROFESSION.....  
DOMICILE (**adresse complète**).....
- NOM DE NAISSANCE.....NOM MARITAL.....  
PRENOMS.....  
NE(E) LE..... PROFESSION.....  
DOMICILE (**adresse complète**).....

## B) DU (DE LA) FUTURE EPOUX(SE) :

- NOM DE NAISSANCE.....NOM MARITAL.....  
PRENOMS.....  
NE(E) LE..... PROFESSION.....  
DOMICILE (**adresse complète**).....
- NOM DE NAISSANCE.....NOM MARITAL.....  
PRENOMS.....  
NE(E) LE..... PROFESSION.....  
DOMICILE (**adresse complète**).....

LES INTERESSES (EPOUX, PARENTS APPELES A DONNER LEUR CONSENTEMENT, TEMOINS) SAVENT-ILS TOUS SIGNER ?.....

## ETAT CIVIL DES ENFANTS

A RECONNAITRE EN VUE DE LA LEGITIMATION.

- NOM..... PRENOMS.....  
NE LE ..... A.....
- NOM..... PRENOMS.....  
NE LE ..... A.....
- NOM..... PRENOMS.....  
NE LE ..... A.....